

LE CITOYEN

"LE MONDE APPARTIENT À CELUI QUI EST DEBOUT"

MENSUEL D'OPINION

www.le-citoyen.org | NUMÉRO 14 | Mars 2006

Le droit au logement pour tous



Le droit au logement, c'est avant tout la possibilité de trouver un logement décent dans la commune de son choix et que le prix de ce logement soit compatible avec ses propres ressources. Deux conditions rarement réalisées aujourd'hui en France, surtout dans certaines communes qui, sans aucune honte ni complexe, refusent de construire des logements HLM. A Grigny, ville de 9 000 habitants, la majorité municipale travaille depuis bientôt 30 ans à faire en sorte que se loger dans de bonnes conditions devienne une réalité concrète. Avec 40 % de logements sociaux et une politique de diversification qui débouche sur une véritable mixité de la population, la ville offre un parcours locatif complet et jouit d'une attractivité de plus en plus forte. Au CITOYEN nous disons que les communes qui refusent l'application de la loi SRU leur imposant 20 % de logements sociaux font preuve d'un espèce de racisme anti pauvres qui mériterait d'être sanctionné autrement que par des amendes symboliques.

SUITE PAGE 3, 4, 5 et 6

MANIFESTATION Contre les expulsions locatives MERCREDI 15 MARS À 18H00 Devant la préfecture à Lyon

Unis contre l'être humain

Le jour anniversaire des cent ans de la loi portant sur la séparation des Églises et de l'État, le Gouvernement UMP publiait le décret d'application d'une ordonnance qui oblige les communes à financer les écoles privées.

Huit mois après que le peuple de France se soit prononcé très majoritairement contre le traité constitutionnel européen qui portait en lui la directive Bolkestein et l'AGCS, le parlement Européen a voté à la majorité la nouvelle mouture de cette fameuse directive à peine transformée. Scènes de liesse des élus de droite au parlement !

N'y voyez pas quelque provocation que ce soit. Il n'y en a pas ou très peu. Le libéralisme extrême poursuit sa progression sur la voie qu'il a laissé le soin à l'OMC de tracer pour lui. Il a décidé d'aller vite car, face à lui, le vide s'est organisé.

Les technocrates de Bruxelles et d'ailleurs portent depuis longtemps les revendications de la finance et de l'industrie planétaire. Les élus, dans leur grande majorité, leur apportent un soutien zélé et quasi inconditionnel.

Et si vous vous hasardez à révéler cette complicité – cette soumission – nombreux seront ceux qui vous accuseront d'être obsédé par un complot mondial et de ne pas connaître le doute.

Le temps presse et il n'y a aucune fatalité en ce qui concerne les fléaux qui frappent notre pays où qui dévastent le monde. Il y a une stratégie, une seule : celle du fric et de ses valets. Et peu importe pour eux le nombre des victimes...

RENÉ BALME

SOMMAIRE

L'AGGLOMÉRATION	PAGE 2
LE DOSSIER LOGEMENT	PAGE 3 à 6
TOLÉRANCE ZÉRO	PAGE 7
L'ACTUALITÉ	PAGE 8



DOSSIER

Fenech mauvais élève

Le chantre de la tolérance zéro voit la délinquance augmenter sur une partie de sa circonscription. Une démonstration éclatante que le tout sécuritaire est loin d'être la solution à la crise que connaît notre société.

LIRE LE DOSSIER PAGE 7



Page 2

L'UMP approuve les privatisations

"ORDONNANCE CONTRE LE SERVICE PUBLIC"

en bref

QUAND LES MUETS S'EXPRIMENT

La presse locale nous apprend dans sa livraison du dimanche 5 février que Sylviane Pillet, présidente du groupe N3G (société civile) au conseil municipal de Grigny ne s'est pas exprimée lors du conseil municipal consacré au vote du budget « parce que le maire ne l'y a pas invitée ». Depuis le temps que l'adjointe au sports siège dans cette assemblée, soit elle n'a pas toujours pas compris comment se déroulaient les débats en conseil municipal, soit elle n'a rien à dire et elle devrait éviter de se répandre dans la presse locale en accusant le maire de ne pas lui avoir donné la parole... puisqu'elle ne l'a pas demandée. René BALME a certainement quelques défauts, mais au conseil municipal de Grigny chacun s'exprime quand il veut et le temps qu'il veut... Même l'opposition peut en témoigner ! La centaine de personnes présentes dans la salle peut témoigner que l'élu N3G n'a jamais demandé à s'exprimer alors que le maire invitait chacun à le faire avec insistance.

UMP APHONE

Deux élus UMP participaient au « retour sur expérience » organisé par la municipalité et destiné à ce que tous les acteurs du budget participatif s'expriment. Outre le fait qu'ils étaient particulièrement isolés dans la foule, ils ont préféré garder le silence et... sont partis avant la fin. Nous comprenons, au CITOYEN, qu'il doit être parfois très dur de constater que la majorité municipale prend des initiatives partagées par une grande majorité de la population. De là à en perdre la parole... tout de même.

UMP ET OGM

Il semblerait que l'UMP locale ait décidé de voler au secours des défenseurs des OGM. Elle organise un débat public, salle Jean-Macé fin avril. Connaissant les arguments développés par les élus UMP de l'opposition lors du conseil municipal ou a été débattue la délibération interdisant la culture des OGM sur le territoire de la commune, on s'attend au pire. Mais le CITOYEN sera là pour rétablir la vérité... au cas où. Car si la droite locale refuse le débat et boude les « Rencontres Citoyennes » ou les « DOC du jeudi », organisés par la municipalité, elle peut compter sur nous pour participer à toute confrontation autour d'un sujet crucial pour l'avenir de l'homme et de l'humanité. Le débat est d'autant plus nécessaire sur le sujet que l'OMC vient de condamner l'Europe et son moratoire.

GRIGNY S'OPPOSE À LA PRIVATISATION RAMPANTE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

C'est à l'issue d'un long débat, particulièrement intéressant et instructif, que le conseil municipal a adopté à la majorité – l'UMP a voté contre – une délibération affirmant que la ville de Grigny ne participerait pas au financement de l'école privée. Un acte de résistance fort, face à une dérive libérale incisive.

POLITIQUE

L'UMP a été poussée dans les derniers retranchements lors du conseil municipal du 16 février. Pour une fois, il s'agissait de débattre avec des arguments politiques sur un sujet extrêmement sensible et qui va avoir des conséquences dramatiques pour le service public de l'Éducation Nationale, sa gratuité et donc l'égalité des chances.

René BALME dans un long exposé a précisé les termes d'une loi qui n'a pas été votée mais imposée par le 49.3, ce qui constitue, selon le maire, une violation particulièrement criante du suffrage universel. Cette ordonnance, impose donc – depuis la parution du décret – aux communes de résidence des élèves qui fréquentent une école privée située dans une autre collectivité, de participer financièrement au frais de fonctionnement de ces écoles en prenant pour modèle de référence le coût de fonctionnement des écoles publiques situées sur cette commune.¹

C'est bien d'une privatisation rampante dont il s'agit, ce que conteste l'opposition UMP qui affirme, sans rire, que « c'est la mise en oeuvre du principe de parité qui est réaffirmé par la loi ». En fait, ce que voudrait le Gouvernement, c'est que le nombre d'écoles privées augmente afin de diminuer la charge que représente l'école publique. Et l'on sait bien que le but recherché serait d'atteindre 50% de privé et 50% de public ! Quand René BALME argumente en mettant en avant « le rôle incontestable de l'OMC et



de l'Accord Général sur le Commerce des Services dans l'élaboration de cette loi en particulier et de toutes celles qui concourent à la privatisation de nombreux services publics », Bernard CHIPIER s'emballa : « Pour vous, c'est toujours le complot mondial ! Ce qui nous différencie c'est que moi, j'ai des convictions et vous des certitudes ! Vous interprétez les textes de l'OMC et de l'AGCS ! Vous ne pouvez pas arrêter la mondialisation et personne ne le peut ! C'est comme si vous vouliez arrêter la grippe ! Cette mondialisation, elle est dans l'ordre des choses, on ne peut que l'adapter ou la maîtriser ! Vous ne pouvez pas dire que l'AGCS c'est la privatisation des services publics ! C'est une vue de l'esprit ! »

Bravo à l'UMP locale pour cette argumentation un peu à l'emporte

pièce et qui n'a pas du tout convaincu les élus de la majorité. Notamment André FABRE qui a mis en exergue « la suppression dramatique des moyens mis à disposition de l'Éducation Nationale en France et la diminution constante des effectifs d'enseignants. Une situation qui découle directement de Maastricht et du pacte de stabilité qui imposent de limiter le déficit national et donc de faire des économies sur les fonctionnaires ».

C'est donc bien une stratégie mondiale qui est à la source de la dramatique attaque contre les services publics, l'emploi ou la santé.

C'est bien l'OMC qui dicte sa loi aux pays membres et qui impose aux gouvernements de se mettre en conformité avec les différents accords. L'Accord Général sur le Commerce des Services qui prévoit,

à terme, la privatisation de tous les services publics est bien celui qui porte en lui le plus de dangers. Faut-il rappeler qu'il est bien précisé que l'AGCS s'applique aux gouvernements nationaux, régionaux et locaux ? C'est à dire que, si l'AGCS arrive à son terme, demain, le peuple élira des élus qui n'auront plus aucun pouvoir. Ils seront contraints d'appliquer et de transcrire dans le droit français les directives élaborées par le pouvoir économique et technocrate de l'OMC et de l'Union Européenne.

Ce n'est pas de cette société là que nous voulons Messieurs de l'UMP locale ! Les Grignerotes et les Grignerots non plus !

LA RÉDACTION

1 - Voir notre précédent numéro du CITOYEN, Janvier 2006, page 3.

LA DERNIÈRE DE DOUSTE BLA-BLA

Le site Fulmedico¹ nous apprend, non sans un brin de malice, que le citoyen Douste Blazy que nous avons été nombreux à choisir comme médecin traitant, n'en possède pas un lui-même.

1 - http://www2.fulmedico.org/a/article.php?id_article=311



Une découverte qui en dit long sur celui qui, à grand renfort médiatique, nous avait ordonné de ne pas oublier de choisir un médecin traitant. Le fait qu'il n'ait jamais répondu aux 3 000 demandes qui lui ont été faites personnellement, nous avait quelque peu interpellés et irrités. Un ministre, médecin de surcroît, qui ne répond pas à ses courriers ça fait désordre ! La révélation de Fulmedico relayée par le Canard Enchaîné, nous fait toucher du doigt que, décidément, le bon docteur Douste est particulièrement désordonné au point d'en oublier ses propres recommandations et de se mettre hors la loi qu'il a présentée avec tant de conviction

au Parlement.

Dans la série « faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais » le sommet de l'État se distingue une nouvelle fois.

Ce qui nous interpelle, surtout, et qui jette le discrédit sur cette institution qui est en permanence au centre des débats, à savoir l'Assurance Maladie, c'est que pendant pas mal de temps, le site AMELI (Assurance maladie en ligne) a été consultable par tous. Cela a permis, notamment, de constater que Jacques Chirac, Bernadette Chodron-de-Courcel, Nicolas Sarkozy de Nagy-Bosca et ses enfants n'étaient pas en conformité avec la loi puisqu'ils ont omis de se choisir le fameux méde-

cin traitant. Et par ces temps de grippe aviaire annoncée...

Au delà de l'anecdote, il est assez préoccupant, voire scandaleux qu'un site Internet national contenant des données confidentielles soit à ce point si peu protégé. On savait déjà que la carte VITALE était loin d'offrir les garanties de confidentialité qu'on serait en droit d'attendre d'elle. Si, en plus, les données des assurés sur le net sont ouvertes aux quatre vents...

Et pendant ce temps là, Douste Blabla – muté – est censé s'occuper des Affaires Étrangères.

On n'en est pas plus rassuré pour autant !

NOUVELLE CLAQUE POUR FENECH

Le chantre de la tolérance zéro – qu'il peine à s'appliquer à lui-même – doit se sentir quelque peu isolé et... mal à l'aise après la publication des chiffres de la délinquance sur l'agglomération de Grigny-Givors et qui ne lui sont vraiment pas favorables.

ECONOMIES SUICIDAIRES

A force de tirer le service public vers le bas, à rogner sur les moyens en direction de l'école, de la prévention, de la politique de la ville, ce qui devait se produire et que nous avons annoncé est arrivé.

15% d'augmentation par rapport à 2004, voilà la démonstration éclatante que la répression, quelle qu'elle soit, ne résout rien et aurait plutôt tendance, si l'on en croit les chiffres, à aggraver la situation.

Ce genre de constat, des centaines, voire des milliers d'élus l'ont fait, toute tendance confondue et depuis très longtemps. Mais qui écoute les élus aujourd'hui ? Surtout pas les énarques et autres technocrates, persuadés qu'ils sont d'avoir la science infuse et de détenir La vérité.

C'est ainsi que se comporte l'ancien juge FENECH, il n'écoute pas la rue, il n'écoute pas la souffrance des gens, il n'écoute pas celle des chômeurs, il n'écoute pas la détresse de ceux qui vivent au jour le jour et qui sont baladés de CPE en stages de formations. Monsieur le Député n'écoute que lui. Il donne des leçons et il est persuadé que la tolérance zéro est la seule et unique solution aux maux qui rongent notre société.

Appliquez la tolérance zéro et les effets du chômage disparaîtront. Appliquez la tolérance zéro

et la pénurie de logements sera vite oubliée... semble vouloir nous persuader FENECH.

Un de ses illustre maître à penser avait décidé, en son temps, de terroriser les terroristes. On a vu le résultat. « L'intouchable » coule, depuis, une paisible retraite sur les bancs du Sénat après avoir terrorisé quelques juges semble-t-il.

La réalité est toute autre. La délinquance n'est ni un phénomène ponctuel, ni de circonstance. Elle trouve ses racines dans un mal-être grandement entretenu depuis des décennies par les divers gouvernements successifs. L'absence de perspective pour l'ensemble de la jeunesse, l'oisiveté, l'échec scolaire, les difficultés de logement... sont des facteurs que les autistes qui nous gouvernent ne veulent pas voir ni entendre, trop occupés qu'ils sont à mettre en oeuvre la politique définie par ce relais européen de l'Organisation Mondiale du Commerce qu'est la commission à Bruxelles.

Car, aujourd'hui – et Georges FENECH y participe grandement – tout ce qui est



décidé au plus haut niveau de l'Etat, tout ce qui est voté ou imposé par le fameux 49,3 au parlement et tout ce qui est mis en oeuvre au niveau de la politique étrangère est pensé et défini pour servir les transnationales et le pouvoir économique-politique international.

L'être humain passe en dernière position et tant mieux s'il reste quelques miettes à lui donner pour participer à sa couverture sociale, pour l'aider à ne pas « crever » de faim et de froid.

C'est cette idéologie là, portée et défendue par Monsieur FENECH qui d'exclusions en accusations, qui d'insultes en

divisions, qui de communautarismes en replis sur soi enfante d'un terreau propice à faire germer toutes les délinquances et toute les violences.

Et que l'on ne nous dise pas, demain, que cette montée de la délinquance est de la responsabilité des élus locaux. Que l'on ne nous dise pas qu'il faut couvrir nos rues et nos espaces publics de vidéo surveillance pour lutter contre ce phénomène. Que l'on ne nous dise pas qu'il faut embaucher des policiers municipaux... Et que l'on ne nous dise surtout pas, en prenant appui sur cet échec national monumental, que demain, les

maires seront chargés de mettre en oeuvre ou de définir la politique de lutte contre la délinquance dans leur ville.

Le temps est venu de hausser la révolte d'un ton. Le temps est venu de refuser de se soumettre à des directives ou des orientations qui vont à l'encontre de la survie même de l'être humain.

Le temps est venu de la tolérance zéro face à cette machine qui broie les hommes et les femmes et leur dessine un monde sans avenir.

Le temps est venu de s'emparer du pouvoir.

René BALME

DES MOYENS POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE

❖ Donner les moyens à l'école de la République d'exercer sa mission d'éducation. Rendre l'école obligatoire à partir de la maternelle. Diminuer sensiblement le nombre d'élèves par classes et augmenter le nombre d'enseignants.

❖ Donner aux collectivités locales les moyens d'exercer leurs missions :

- en augmentant les dotations de l'Etat et en remboursant aux communes la TVA sur les dépenses de fonctionnement, c'est à dire sur l'ensemble des services rendus à la population.

- en supprimant la surcompensation imposée aux communes sur la cotisation à la caisse nationale de retraite des collectivités locales et destinée à

comblent le déficit d'autres caisses de retraites.

❖ Donner à la Police Nationale les moyens d'exercer sa mission, notamment dans le domaine de la prévention et de la dissuasion en renforçant les effectifs du commissariat Grigny-Givors par des fonctionnaires formés à cet usage.

❖ Mettre en oeuvre une véritable politique d'apprentissage depuis l'âge de 16 ans en débloquant une enveloppe financière conséquente destinée à abaisser cette charge pour les entreprises.

❖ Exonérer toutes les associations sportives culturelles et d'insertion des charges patronales et de la TVA pour leur permettre de développer leurs

activités dans de bonnes conditions et au meilleur coût.

❖ Exiger la construction de 20 % de logements HLM par commune et mettre en place une véritable politique d'aide à la construction et au logement pour que le coût du loyer ne dépasse pas 15% des revenus des ménages.

❖ Refuser et s'opposer par tous les moyens à la mise en oeuvre de l'Accord Général sur le Commerce des Services pour éviter la privatisation de tous les services publics. Faire en sorte que la France fasse pression, à tous les niveaux, pour s'opposer à la directive Bolkestein.

P.S. La liste n'est pas exhaustive !

Ce qui a été supprimé

– LES EMPLOIS JEUNES

– LES AGENTS DE PROXIMITÉ

– LES AIDES ENSEIGNANTS

Ce qui a été diminué

– LES BUDGETS

– LES EFFECTIFS

– LES ENSEIGNANTS

– LA PRÉVENTION

Ce qui a été augmenté

– LES ELUS UMP

– LA RÉPRESSION

– LES LOIS LIBERTICIDES

par ici

PUBLICITÉ ABUSIVE

La société financière *CORTAL CONSORS* s'est payée une page de pub dans *Télérama* et sans doute dans d'autres publications. Ceci pour vanter les mérites de son LIVRET €. Elle propose à qui veut lui donner ses économies, 6% d'intérêts pour les versements effectués entre le 1er janvier et le 28 février 2006. FORMIDABLE ! Un super placement ! Sauf que, écrit en 20 fois plus petit que le 6% qui fait "décoller votre épargne", il faut lire le petit astérisque. Ce texte, quasi illisible, nous le reproduisons en gras afin que vous puissiez bien lire :

« Taux annuel nominal brut de 6% pendant 3 mois [...] dans la limite de 15 000 €. Au delà de 15 000 € et pour les versements effectués après le premier mars 2006, le taux nominal annuel brut sera de 2,6%... »

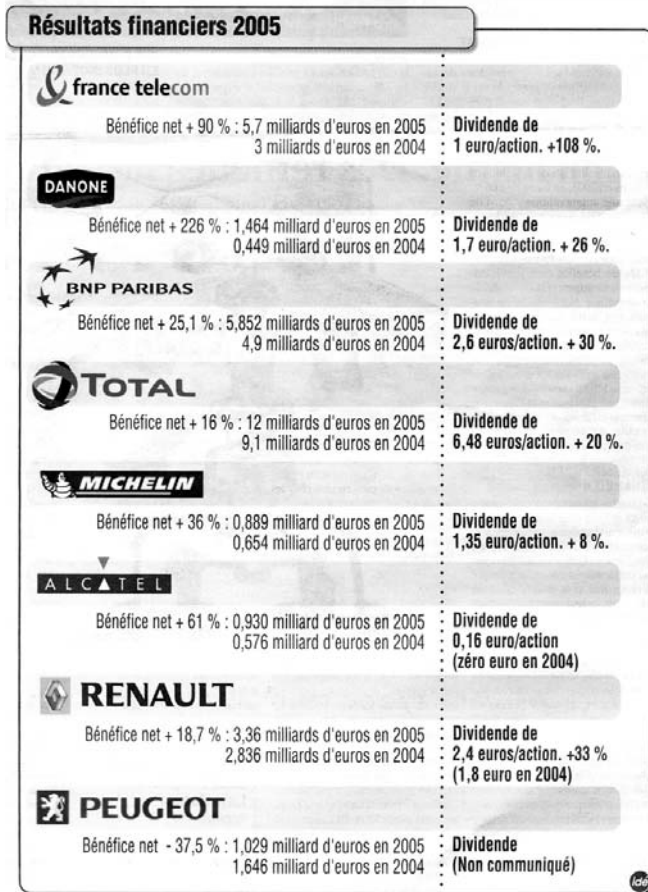
2,6% brut = 1,95% net (après impôts et cotisations sociales). Votre épargne est rémunérée un peu en dessous de l'inflation. Nous vous laissons apprécier comment cette société vous annonce sans vergogne qu'elle va utiliser vos économies, réaliser de juteux profits¹ et vous donner quelques miettes qui ne couvriront même pas l'inflation ! Dans quel monde vivons-nous?

MV

-1- Non, ça elle ne vous le dit pas !

DE 37,7 % À 226 % POUR LES ACTIONNAIRES !

Les groupes du CAC 40 publient leurs bénéfices et des dividendes records alors que les salaires réels régressent et que les suppressions d'emplois se multiplient. Chez France Télécom, 17 000 emplois ont été supprimés pour augmenter le dividende ! Le monde de Sarkozy et de l'UMP n'est certainement pas celui dans lequel nous voulons vivre !



Graphique : source l'Humanité hebdo, 18 et 19 février 2006

RENÉ BALME INVITÉ PAR LA CHAÎNE DE TELEVISION VENEZUELIENNE VIVE

On connaissait René BALME, plasticien et écrivain, en son temps, on le connaît mieux en qualité de maire de Grigny depuis 1992 mais rares sont ceux qui connaissent l'important travail qu'il accomplit dans les médias alternatifs et sur le Net notamment. A la fois chroniqueur, traducteur, pamphlétaire et, aussi, directeur de la publication... Cette activité lui a permis de nouer de solides liens professionnels, mais aussi d'amitié, avec nombre de personnalités internationales et non des moindres, chez celles qui luttent pour un changement radical de la société afin de placer définitivement l'être humain au centre de toutes les préoccupations.

Créateur et animateur d'un site internet francophone (www.oulala.net) qui draine entre 7 et 10 000 visiteurs uniques par jour, René BALME est un observateur privilégié de la vie politique nationale et internationale.

Ce travail et celui de maire ont été remarqués par la télévision nationale vénézuélienne qui a proposé à René BALME une invitation d'une semaine afin de suivre plusieurs équipes de la chaîne de télévision *VIVE* sur le terrain et aller, ainsi, à la rencontre du peuple vénézuélien. Il participera en qualité d'invité et d'observateur à l'émission « Alo Présidente » qui reçoit le Président de la République Bolivarienne du Venezuela Hugo Chávez et instaure un dialogue entre le Président et la population, en direct.

René BALME sera reçu officiellement par Hugo Peña, le maire de la ville de Linares Alcantara (260 000 habitants) située à 100 Km de Caracas afin de concrétiser l'amorce d'un jumelage avec Grigny. C'est dans ce cadre qu'il participera à l'inauguration du tout nouveau siège de la télévision associative Teletambores.

René BALME se réjouit de cette invitation qui va lui permettre de toucher du doigt la réalité de la démocratie participative mise en oeuvre par la toute nouvelle République Bolivarienne du Venezuela et de comparer l'expérience grigneroise avec celle menée par les élus locaux et les forces vives de ce pays.

Un compte-rendu complet de cette visite sera fait dans le prochain N° du *CITOYEN* et sur le net : www.rene-balme.org

plus près

LA VIE DU CITOYEN

Le *CITOYEN* était présent à la fête de l'Humanité Rhône-Alpes. Ce fut un moment de rencontres fructueuses et militantes. Ce fut, aussi, l'occasion de constater que le rayonnement de notre journal dépassait – mais on le savait déjà – largement les frontières de notre agglomération.



le moins aphone. Le *CITOYEN* poursuit son petit bonhomme de chemin.

Nombreux sont celles et ceux qui se sont rendus à notre stand spontanément pour nous féliciter de notre action et de notre liberté de parole qui est une bouffée d'oxygène dans un monde médiatique pour

NON À LA VENTE MASSIVE DE LOGEMENTS HLM Appel national d'élus contre la vente de logements sociaux¹

Le gouvernement prépare une nouvelle provocation : il envisagerait la vente de 15 000 logements HLM par an dans tout le pays. Au lieu de développer le logement social, d'offrir une réponse aux neuf millions de mal-logés, il entendrait brader le patrimoine des organismes HLM, sous le prétexte d'aider à l'accession à la propriété. Il voudrait étendre les choix politiques du conseil général des Hauts-de-Seine à l'ensemble du pays et effacer jusqu'à l'idée d'une intervention publique pour un patrimoine public au service du droit au logement pour tous et partout.

Quand le marché démontre son incapacité à répondre aux besoins, une vraie politique pour le logement passe par la relance de la construction de logements HLM pour répondre à tous les besoins, pour développer un patrimoine public susceptible de lutter contre les spéculations

foncières et immobilières et de contribuer à la baisse des prix et des loyers de tous les logements.

Nous, élus, nous nous opposons fermement à cette logique de disparition de moyens d'intervention publique, à ce choix qui aggraverait encore la fracture sociale et ne répondrait en rien à la crise du logement, et nous appelons au rassemblement de tous pour refuser ces ventes de logements sociaux.

Nom	Prénom	Mandat	Signature

1 - Signez, cet appel et transmettez-le au *CITOYEN* qui fera suivre.

Adhésion

j'adhère à l'association et je verse 15 euros par an.
 Je m'abonne au mensuel *Le CITOYEN* pour un an et je verse 15 euros.

Nom : _____ Prénom : _____ Code postal : _____

Adresse : _____ Ville : _____

Envoyez ce coupon accompagné de votre règlement à : *Le CITOYEN* BP 40027 69520 Grigny France. Chèque à l'ordre de Association *Le CITOYEN*.

LE CITOYEN

Directeur de la publication : Association *Le Citoyen*.
 Rédactrice en chef : Béatrice Rollat
 Comité de rédaction : le bureau de l'association *Le CITOYEN*
 Photographies : *Le Citoyen*
 Dessin : www.chimulus.com
 Imprimerie : Savoy Offset

Contact : *Le Citoyen* BP 40027 Grigny 69520. Mél : infos@le-citoyen.org
 Tél : 06 77 83 08 73
 Prix au N° : 1 euro
 Abonnement : 11 N° : 10 euros
 N° ISSN en cours.
 Dépôt légal à parution.
 N° 14 - mars 2006.